

Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits
de la personne du Manitoba

Volume 12 Numéro 12

Décembre 2012

Les lauréats des prix nous inspirent à la fois par leur travail et par leurs paroles



Louise Simbandumwe a
parlé d'un monde juste et



Jane Burpee, avec sa
famille, a transmis un
message d'espoir.



Chad Smith, accompagné de
Cassandra Campbell
(Commission canadienne
des droits de la personne), a
déclaré que c'était un
honneur pour lui d'accepter
le prix au nom du Rainbow
Resource Centre.

Dans son discours d'acceptation du Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne, la lauréate Louise Simbandumwe a reconnu que si les règles d'immigration changeantes en vigueur actuellement avaient été applicables à l'époque, sa famille aurait trouvé très difficile d'émigrer au Canada. C'est pour cette raison, entre autres, que la coalition *Immigration Matters in Canada* a été créée. Louise Simbandumwe a joué un rôle de premier plan dans la fondation de ce groupe winnipегоis qui rassemble des membres de la communauté soucieux du bien-être et du traitement équitable des réfugiés et des immigrants au Canada.

Elle a dit qu'elle était fière d'appartenir à la coalition, qu'elle estime avoir des effets positifs, et elle a remercié les membres de la communauté activiste de Winnipeg qui combattent l'injustice et créent de nouvelles possibilités permettant aux personnes concernées de vivre au mieux de leurs capacités.

Louise est la deuxième de sa famille, après sa mère, à recevoir le Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne. Au début de son discours d'acceptation, elle a d'ailleurs invité cette dernière à se joindre à elle.

« Je puise mon inspiration chez ma mère, car elle a gardé notre famille unie après

Suite à la page 2

THE MANITOBA
HUMAN RIGHTS
COMMISSION



LA COMMISSION DES
DROITS DE LA PERSONNE
DU MANITOBA



www.manitobahumanrights.ca

Les droits en question par Jerry Woods, président

Alors que l'année 2012 tire à sa fin, nous nous tournons vers l'avenir et réfléchissons sur l'année écoulée.

Notre *Code des droits de la personne* a eu 25 ans en 2012. Il est important de reconnaître qu'au moment de sa proclamation, le 10 décembre 1987, il était en avance sur son temps en accordant la protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Puis, le 14 juin 2012, le *Code* a été renforcé par des modifications qui protègent aussi maintenant les Manitobains contre la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et le désavantage social.

Pour célébrer le 25^e anniversaire du *Code*, la Commission des droits de la personne du Manitoba a publié un rapport à la communauté, qui se trouve maintenant en anglais (*Report to the Community*) sur notre site Web et y sera sous peu en français.

Cette année également, la Commission a terminé le projet Collectivités racialisées et services de police (projet RCAPS). Si certains sont d'avis que les changements de relation entre certaines communautés et le Service de police de Winnipeg sont trop lents, la plupart conviennent que la communication s'améliore, particulièrement au niveau des dirigeants. Le rapport final sur le projet RCAPS est affiché en anglais sur notre site Web. La version française le sera prochainement.

La Commission a été l'hôte de la conférence 2012 de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne (ACCDP). La conférence était organisée sur le thème *Y sommes-nous?* Bien que la réponse générale à cette question ait été un « non » catégorique, l'intention était également de faire réfléchir sur le chemin parcouru et les progrès accomplis. Ainsi, si l'on tient compte, d'une part, de la rancune et de la controverse suscitées en 1987 par l'ajout de l'orientation sexuelle à la liste des caractéristiques protégées et, d'autre part, des droits qu'ont aujourd'hui les communautés gaie, lesbienne, bisexuelle, transgenre et bispirituelle, nous avons fait beaucoup de chemin.

Toutefois, s'exprimant à titre de directeur général du Rainbow Resource Centre, Chad Smith a dit aux personnes présentes que bénéficier des mêmes droits que tous les Canadiens ne signifiait pas que l'homophobie n'existait pas, ajoutant que pour plusieurs, en particulier chez les jeunes, la lutte restait vivante. Il en va de même pour d'autres caractéristiques protégées par le *Code*, y compris les incapacités mentales ou physiques, le sexe, l'âge, l'ascendance et la religion.

Lorsque nous nous tournons vers l'avenir, nous nous tournons vers nos jeunes et les projets remarquables qu'ils entreprennent. À la veille de l'année 2013, je félicite tous ceux et celles qui se sont employés à promouvoir le respect des droits de la personne.



Muuxi Adam, accompagné de son fils, a remercié les membres de sa famille pour leur amour et leur soutien.



Estelle Lamoureux, membre du conseil d'administration de l'Association manitobaine des droits et libertés, remet la Bourse commémorative Sybil-Shack à Chelsea Caldwell.



Lors de la réception, Ayla et Van Hamilton ont conquis les invités en parlant de leur campagne « Kids Helping Kids ».

tion des droits de la personne par la jeunesse ont encouragé les jeunes à s'engager.

Muuxi Adam, jeune réfugié somalien arrivé à Winnipeg fin 2004, travaille depuis lors auprès des communautés de nouveaux arrivants à Winnipeg, mettant principalement l'accent sur les difficultés d'établissement, la prévention des gangs et de la criminalité de rue et les possibilités d'emploi pour les jeunes nouveaux arrivants. Muuxi coordonne actuellement le programme d'activités après l'école à la Immigrant and Refugee Community Organization of Manitoba Inc. Lors de la réception de remise des prix, il a été le premier des jeunes lauréats de la bourse à suggérer que chaque personne devrait envisager de faire du bénévolat. Abondant dans le même sens, Chelsea Caldwell a déclaré « Pourquoi ne pas vous investir et contribuer? »

Suite de la page 1

avoir découvert que son père, ses frères et ses sœurs avaient été tués. » La famille a été massacrée pendant le génocide au Burundi. La mère de Louise, Marceline Ndayumvire, a remporté le Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne en 2005.

Une autre lauréate du Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne de 2012, Jane Burpee, milite en faveur de l'éducation publique pour comprendre les maladies mentales et, en particulier, pour dissiper les mythes associés à la schizophrénie. Elle a transmis un message d'espoir et a parlé des personnes atteintes de maladies mentales avec lesquelles elle a travaillé au fils des ans, disant en conclusion : « Ce sont les plus courageuses qui soient, et ce prix leur appartient. »

Le Prix du dévouement à la cause des droits de la personne n'a pas récompensé seulement des individus : il a également été décerné au Rainbow Resource Centre. Cet organisme bien connu est un centre majeur de ressources et de soutien à l'intention des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, transgenres et bispirituelles du Manitoba.

Acceptant le prix au nom de l'organisme, son directeur général, Chad Smith, a expliqué pourquoi des organisations telles que le Rainbow Resource Centre continuaient d'être nécessaires. « Certains au Canada croient que parce que nous avons tous les mêmes droits, nous avons atteint l'égalité. Ce n'est pourtant pas le cas. L'homophobie persiste au Canada, et nombreux sont ceux qui peinent toujours, y compris nos jeunes. »

Les trois lauréats de la Bourse Sybil-Shack pour la promo-

Chelsea est étudiante de troisième année à l'Université de Winnipeg. Au cours de sa deuxième année universitaire, elle a été élue au poste de directrice de la situation féminine au sein de l'association des étudiants de cette université. Coprésidente actuelle du conseil consultatif des étudiants du Global College, elle a également été membre des comités de planification de la marche Reprenons la nuit de 2011, de la marche de la Journée internationale de la femme de 2012 et des activités dans le cadre de la Semaine internationale de la femme. En outre, Chelsea contribue à la mise sur pied de la section winnipegoise d'un nouveau groupe, la Voix des femmes canadiennes pour la paix, anciennement appelé



L'artiste Jayne Nixon, qui a créé la structure en verre constituant le Prix du dévouement, a indiqué que l'intensité et la distribution des couleurs, ainsi que la position de la flamme, illustrent le cheminement personnel de chaque lauréat en faveur des droits de la personne.

UNIFEM, et elle travaille en tant que bénévole pour la section locale de l'organisme Femmes canadiennes pour les femmes en Afghanistan.

Mais ce n'était pas la fin des messages inspirants livrés par les lauréats des prix. Ayla et Van Hamilton, de l'école Major Pratt, à Russell au Manitoba, sont parmi les plus jeunes à recevoir la Bourse Sybil-Shack pour la promotion des droits de la personne par la jeunesse. Acceptant la bourse décernée en reconnaissance de leur travail de réunification de familles philippines, Ayla a déclaré : « Je nourris l'espoir d'un monde où les gens peuvent vivre comme nous le faisons. Tous les enfants ont des idées excellentes, et ils ont seulement besoin d'être soutenus pour les mettre en pratique. »

Face au nombre croissant d'hommes et de femmes philippins se trouvant à Russell, au Manitoba, et ayant laissé leurs enfants aux Philippines, Ayla et Van ont estimé qu'ils devaient aider les familles à se réunifier. Avec le soutien de leurs parents, de leurs camarades de classe et de la collectivité de Russell, Ayla et Van ont recueilli plus de 21 000 \$ pour leur campagne « Kids Helping Kids ». L'argent a servi à acheter des billets de voyage par avion et à défrayer en partie les coûts des services d'immigration.

La réception de remise des prix a eu lieu le 6 décembre 2012 dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la personne. Au nom de ses partenaires, soit l'Association canadienne des droits et libertés et la Commission canadienne des droits de la personne, la Commission des droits de la personne du Manitoba félicite tous les lauréats des prix des droits de la personne de 2012.

Commissaire récompensée



La commissaire aux droits de la personne, Joan Hay, a reçu la médaille du Jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Joan a de longs antécédents de service dans le quartier ouest de Winnipeg, travaillant et faisant du bénévolat pour de nombreux groupes autochtones et organismes communautaires locaux. Les médailles, décernées à l'occasion du Jubilé de diamant de la reine Elizabeth II et remises par le député fédéral Pat Martin, rendaient hommage à 30 personnes de Winnipeg Centre.